



 Janvier 2026

Voici les principaux points échangés lors de la dernière réunion plénière du CSE du 22/01/2026 :

Points CSSCT

- **Accidents du travail (AT)** : la direction présente la procédure d'analyse. Les AT d'origine RPS seraient analysés par la DRH ; les autres par les référents sécurités. Dans les deux cas, les élus de la CSSCT sont invités.
- **Absentéisme** : présentation des chiffres.
- **Incivilités** : échanges sur les suites données aux déclarations, notamment en cas de violences verbales/physiques.
- **Temps partiel thérapeutique** : la direction indique que les indicateurs demandés par le CSE ne sont pas suivis pour le moment. En cas de refus, un retour motivé est fait au salarié.
- **Registres Danger Grave et Imminent et atteintes aux droits** : travail annoncé avec les référents prévention sur ces registres.
- **PULSE / RPS (retours terrain)** : fatigue liée aux "tickets", difficultés multi-services, conflits, contraintes outil (actes futurs auto-enseignés/non modifiables, thésaurus prévention jugé inadapté, impossibilité de générer le rapport annuel, convocations qui ne partent pas / spam, besoin de ressources pour aider les centres...).

Points CSE

- **Mobilité interne & nouveaux postes** : point chiffré sur les candidatures (DSO, managers de pôle, responsable PDP, responsable pôle technique, référent assistant médical, assistant intérim, médecin coordinateur). La direction indique qu'il n'y a pas d'urgence et qu'il n'y aura pas de choix "par défaut".
- **ACOSSET** : transmission au CSE (à sa demande) des plannings et comptes rendus de visite.
- **Problématiques "centres"** : Garibaldi Dolet (squatteurs : résolu), Félix Faure (chauffage OK sauf cuisine), PDA (réouverture prévue en février + recrutement IDEST), Mermoz (recrutement IDEST en cours).
- **Informations Direction (DUE / frais / achats)** :
 - pas de prise en charge des cotisations ordinaires IDEST et médecins du travail ;


- pas de remboursement des surcoûts d'assurance auto : une assurance "missions pro en véhicule perso" existe et une communication est annoncée ;
- **EPI** : achats centralisés par les services généraux, fin des remboursements sur facture.
- **Questionnaires de satisfaction (journées de service)** : Demande du CSE de communiquer les résultats aux salariés. La direction prend l'idée et doit travailler un retour.
- **Ménage** : passage à un prestataire unique (ISOR), coût annoncé ~650 k€ / an (fin de deux contrats historiques).
- **Permanences hiver / été** : RAS.
- **Sécurité informatique** : nouveau système anti-spam ; prochaine étape annoncée : empêcher l'utilisation de clés USB (modalités à préciser).



NOS POSITIONS – FO PROMEOM

Lors de ce CSE, FO a porté et rappelé :

- **Accidents du travail (AT)** : demande d'une analyse conjointe sur l'AT survenu au Service Com, et mise en place / suivi des taux de fréquence (TF) et taux de gravité (TG), avec vigilance sur les biais d'analyse si on raisonne uniquement "par centre". Demande également des taux 2024 des anciennes entités.
- **Mobilité et nouveaux postes** :
 - Mise en garde sur le poste de DSO : risque de "management de transition" pour 6 mois qui risquerait de créer de l'instabilité pour les équipes ;
 - Critique de l'absence d'information salariale dans les annonces interne. Cela ne va pas dans le sens de la directive européenne qui rentrera en vigueur cette été autour des enjeux sur la transparence des salaires ;
 - Est-ce que les futurs responsables de pôle auront un pouvoir disciplinaire ? La direction répond : "pas dans un premier temps mais la délégation est envisagée à terme ».
- **Incivilités** : demande de clarification sur les suites concrètes données aux signalements, et rappel de la nécessité d'accompagner le salarié souhaitant déposer plainte dans les cas les plus graves ou répétés.
- **Temps partiel thérapeutique** : vérification qu'un refus est bien motivé et interrogation sur les conséquences (direction : maintien en arrêt jusqu'à possibilité de reprise).
- **PULSE / RPS** : demande que le futur COPIL RPS s'empare du sujet (charge mentale), l'absence de retours aux adhérents suite aux problèmes de facturation qui entraîne un risque réputationnel pour le service. Nous nous inquiétons particulièrement concernant une augmentation de la démotivation des salariés et de la dégradation de leurs conditions de travail.
- **SRA** : remonter à la direction des difficultés rencontrées par ce service à répondre de manière qualitative aux adhérents.
- **EPI** : demande d'associer la CSSCT au choix des EPI proposés.
- **Ménage** : proposition de mener une réflexion sur l'internalisation, au moins partielle, de la prestation au vu des montants engagés.

 **FO restera pleinement mobilisée** : pour que les points de prévention et d'organisation soulevés (AT, incivilités, PULSE/RPS, moyens aux centres, transparence des process) débouchent sur des actions concrètes, suivies et mesurables.

 **Contact :**

N'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : FO@promeom.fr

Site du syndicat : <https://snfomtsie.org/>

Notre nouvelle page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/snfomtsie/>